



*Signataires : Jean-Marc Guinchard, Jacques Blondin, Patricia Bidaux, Alia Chaker Mangeat, François Erard, Thierry Arn, Souheil Sayegh, Gabriela Sonderegger, Jean-Marie Voumard, Uzma Khamis Vannini, Nicole Valiquier Grecuccio, Jean-Charles Rielle, Sophie Demaurex, Caroline Renold, Jean-Pierre Tombola, Grégoire Carasso*

*Date de dépôt : 26 mai 2025*

## **Proposition de motion pour la prévention de l'ostéoporose**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- que l'ostéoporose est une maladie systémique du squelette conduisant à une diminution de la densité minérale osseuse entraînant une fragilité accrue des os et un risque élevé de fractures, dont la prévalence chez les personnes de plus de 50 ans est de 22,6% chez les femmes et de 6,6% chez les hommes en Suisse<sup>1</sup> ;
- que la population suisse de plus de 50 ans devrait augmenter de 18,7% d'ici 2034, pouvant entraîner une hausse de plus de 37% des fractures de fragilité<sup>2</sup> ;
- les conséquences et complications liées à l'ostéoporose comme les douleurs chroniques, la perte de mobilité, l'augmentation du risque de décès après des fractures de la hanche (8% de décès chez les personnes de plus de 50 ans) et la dépendance aux soins de longue durée ;

---

<sup>1</sup> DRE ELENA GONZALEZ RODRIGUEZ, DRE ANNE-CÉCILE DEBRACH-SCHNEIDER ET PR OLIVIER LAMY, Ostéoporose, Revue Médicale Suisse 2022 ; 18 : 56-8.

<sup>2</sup> INTERNATIONAL OSTEOPOROSIS FOUNDATION, Epidemiology, Burden, and Treatment of Osteoporosis in Switzerland, 2022.

- les coûts directs de l’ostéoporose en 2019 atteignant 3,4 milliards de francs en Suisse, soit 402,78 francs par habitant, le coût le plus élevé d’Europe (104,20 euros pour la France et 82,45 euros pour le Royaume-Uni)<sup>3</sup> ;
- l’importance du dépistage, sa simplicité et son faible coût ;
- le remboursement complet des traitements liés à l’ostéoporose en Suisse ;
- le fait que 500 000 personnes sont atteintes d’ostéoporose en Suisse (79% de femmes), dont 100 000 souffrent d’une fracture de fragilité,

invite le Conseil d’Etat

à rembourser un dépistage de l’ostéoporose par mesure de la densité osseuse (minéralométrie biphotonique) chez toutes les femmes dès leur ménopause et chez tous les hommes de plus de 60 ans, en s’inspirant des campagnes de dépistages du cancer du sein et du cancer du côlon.

---

<sup>3</sup> Ostéoporose (Rev Med Suisse), p. 56.

## **EXPOSÉ DES MOTIFS**

L'ostéoporose constitue aujourd'hui un véritable enjeu de santé publique en Suisse. Elle touche environ 520 000 personnes, dont près de 80% sont des femmes. Souvent qualifiée de « maladie silencieuse », l'ostéoporose progresse sans symptômes jusqu'à l'apparition d'une fracture. Pourtant, ses conséquences sont loin d'être anodines pour la vie au jour le jour : douleurs chroniques, dépendances pour les activités courantes, entrées en EMS prématurées.

Chaque année, près de 100 000 personnes en Suisse subissent une fracture dite de fragilité (poignet, vertèbre, hanche), dont les suites sont souvent invalidantes, voire mortelles. A partir de 50 ans, une femme sur deux et un homme sur cinq subiront une fracture liée à l'ostéoporose au cours de leur vie. Ces fractures sont responsables de plus de 8 % des décès chez les plus de 50 ans.

Le vieillissement démographique aggrave la situation : d'ici 2034, la population suisse de plus de 50 ans augmentera de 18,7 %, ce qui pourrait engendrer une hausse de 37 % des fractures ostéoporotiques. Le coût humain est donc important, mais le coût économique ne l'est pas moins.

En 2019, les fractures liées à l'ostéoporose ont généré une charge de 3,4 milliards de francs pour le système de santé, soit 402,78 francs par habitant, un record en Europe. A titre de comparaison, ce coût n'est que de 104,20 euros en France. L'essentiel de ces dépenses concerne les soins hospitaliers aigus et les suites à long terme des fractures (perte d'autonomie, traitements et rééducation).

Pourtant, un levier efficace et peu coûteux existe : le dépistage précoce. La densitométrie osseuse (minéralométrie biphotonique – DXA) permet de détecter l'ostéoporose bien avant la première fracture. Cet examen, simple, indolore, sans risque, ne nécessite ni injection ni préparation particulière. Il coûte environ 100 francs et permet de cibler les traitements préventifs avec une efficacité démontrée : les médicaments actuels réduisent le risque de fracture de plus de 80 %.

Aujourd'hui, cet examen n'est pas pris en charge par l'assurance de base lorsqu'il est prescrit à titre de dépistage. Ce manque de remboursement crée une inégalité d'accès à la prévention, alors même que les traitements sont, eux, intégralement remboursés.

Face à l'ampleur du problème et au potentiel préventif du dépistage, nous proposons une mesure ciblée et inspirée des campagnes existantes contre le

cancer du sein ou du côlon : offrir à toutes les femmes dès la ménopause et à tous les hommes dès 60 ans un accès volontaire à un dépistage par DXA, via une invitation personnelle.

Les mesures de dépistage en médecine humaine offrent de nombreux avantages précieux. Elles permettent d'identifier précocement des maladies ou des risques de maladies, souvent avant l'apparition des symptômes, ce qui facilite une intervention plus efficace et moins invasive. Cela contribue à améliorer la qualité de vie des patients en évitant des complications graves ou des traitements coûteux à un stade avancé. Sur le plan économique, le dépistage peut également réduire les coûts de soins en limitant la nécessité de traitements lourds ou hospitaliers, en permettant une gestion plus préventive et ciblée. Enfin, ces mesures favorisent une meilleure organisation des soins de santé, en orientant les ressources vers la prévention plutôt que la réparation, ce qui profite à l'ensemble du système de santé.

Pour toutes ces raisons, nous vous remercions de faire bon accueil à ce texte qui privilégie l'anticipation plutôt que la réaction, et ce à des coûts raisonnables, et qui favorise l'autonomie des populations concernées.